

LES PUBLICATIONS DU BDB.

Comme nous l'avons déjà signalé, le BDB s'était assigné une double tâche: - tenir le gouvernement informé de toutes les manifestations publiques de la propagande ennemie

- assurer la défense intellectuelle de la cause belge devant l'opinion des pays neutres et alliés.

Dans ce double but, le BDB a publié plusieurs documents.

En ce qui concerne la documentation confidentielle pour l'usage particulier du gouvernement nous trouvons:

- le bulletin de documentation particulière
- le sommaire quotidien d'articles de presse
- le sommaire bibliographique

En ce qui concerne la documentation publiée pour alimenter la propagande belge, nous trouvons:

- les notes du BDB
- les cahiers documentaires
- les curiosités de guerre belges
- les informations belges.

Dans le même but de propagande, le BDB a également édité ou fait éditer sans nom d'auteur, divers travaux qui furent très demandés. De même, certains collaborateurs du BDB ont publié sous leur propre responsabilité des études personnelles et les ont fait éditer à leurs risques. Vous trouverez une liste de ces publications dans la bibliographie.

Analysons maintenant plus en détail les sept publications du BDB.

Le bureau a veillé soigneusement dans ces publications à ne pas faire double emploi avec celles des autres institutions belges officielles, telles par exemple que le ministère des Affaires Etrangères et la commission d'enquête.

Les sujets retenus sont très variés et toujours puisés dans l'actualité concernant la situation de la Belgique.

Les informations retenues par le BDB sont, les unes, de caractère exclusivement documentaire et reprennent des citations, des traductions... les autres de caractère critique.

ILLUSTRATIONS.

Aux pages suivantes, nous vous proposons un ou plusieurs exemplaires photocopiés des diverses publications du BDB dont nous venons de donner la description.

Ces multiples illustrations sont, à notre avis nécessaires. Elles permettent en effet de se faire une idée de la présentation de ces quelques "productions" du BDB.

Nous avons recherché ces publications aux quatre coins de la France et de la Belgique. Aucun des organismes que nous avons visités ne possédait l'entièreté de ces documents. Très souvent, ils n'en possédaient même qu'un ou deux.

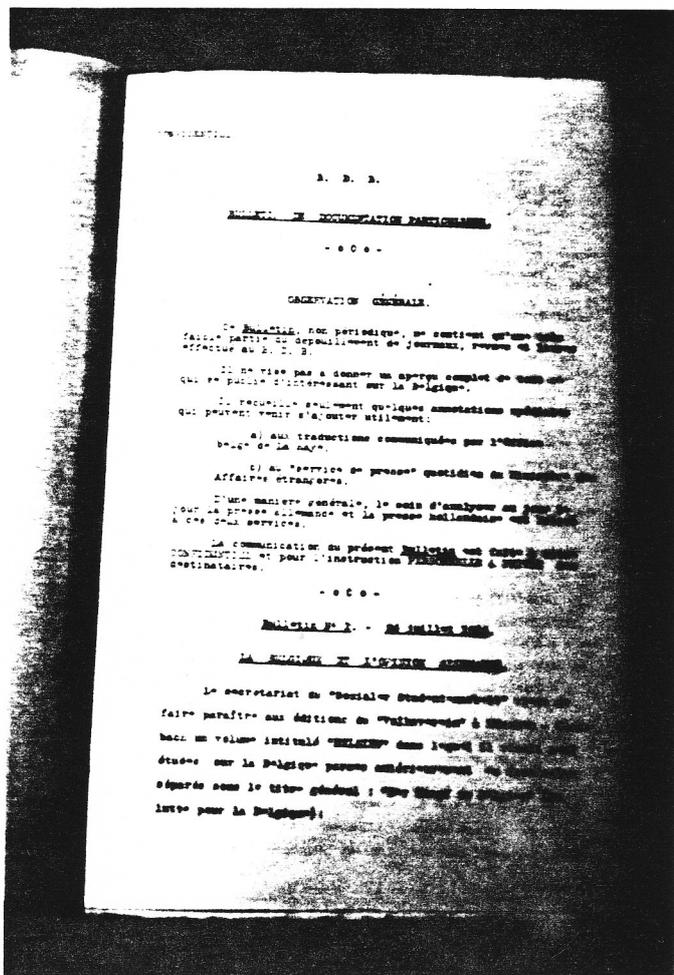
C'est pourquoi il nous a semblé intéressant de reconstituer ici, la "collection" dans son ensemble.

Vous trouverez donc successivement :

- 3 exemplaires de "Bulletins de Documentation Particulière",
- 2 exemplaires de "Sommaire d'Articles de Presse",
- 3 exemplaires de "Notes" du BDB,
- l'avertissement des tables des soixante premières livraisons des "Cahiers Documentaires",
- 8 exemplaires de "Curiosités Belges",
- 2 exemplaires d'"Informations belges" en français,
- 1 exemplaire d'"Informations belges" en espagnol.

A. - LE BULLETIN DE DOCUMENTATION PARTICULIERE.

Ce bulletin, non périodique, ne contient qu'une très faible partie du dépouillement de journaux, revues et livres effectué par le BDB.



Il ne vise pas à donner un aperçu complet de tout ce qui se publie sur la Belgique. Il recueille seulement quelques annotations spéciales qui peuvent venir s'ajouter utilement a/ aux traductions communiquées par l'office belge de La Haye; b/ au "service de presse" quotidien du ministère des Affaires Etrangères

D'une manière générale, le soin d'analyser au jour le jour la presse allemande et la presse hollandaise est laissé à ces deux services.

↑ Page de garde du "Bulletin de documentation particulière - n° 1 du 26 juillet 1916.

" La communication du présent bulletin est faite à titre confidentiel et pour l'instruction personnelle et privée des destinataires."

C'est par ces mots que le BDB annonce la publication du Bulletin de documentation particulière.

Il s'agit donc d'un recueil d'annotations de lecture du BDB.

Il n'est pas périodique, ne vise pas à donner un aperçu complet de tout ce qui se publie d'intéressant sur la Belgique, mais il reprend une analyse critique d'articles et de livres allemands. Ce sont des études

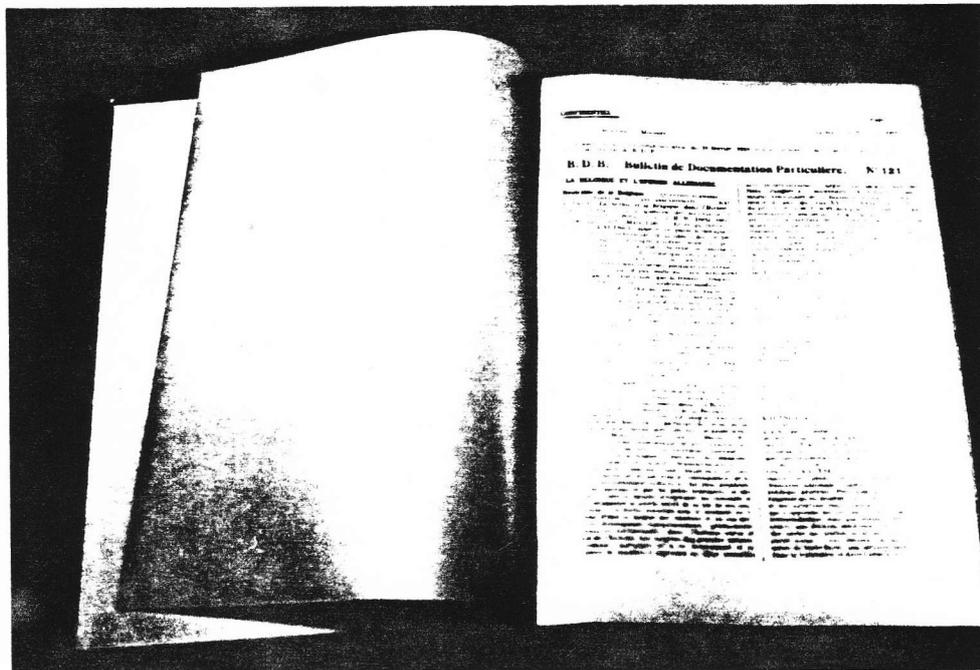
synthétiques sur divers sujets intéressant la politique belge de guerre.

Nous avons parcouru les différents numéros en notre possession, en y recherchant principalement d'éventuelles informations sur les transferts de travailleurs en Allemagne pendant la guerre (sujet de notre troisième partie).

Ce bulletin fait assez peu d'allusions aux déportations d'ouvriers belges.

Il semble surtout avoir en vue, la situation politique actuelle (1914-1918) et future.

Les visées allemandes sur la Belgique et les tentatives de division du pays en Flandre et Wallonie, semblent avoir retenu davantage, l'attention de ses auteurs.



↑ n° 121 du "Bulletin de documentation particulière".

Ce bulletin fut fondé en 1916. Il parut d'abord en feuilles cyclostylées (n°1 à 21) puis imprimé (à partir du n° 22) en fascicules d'au moins deux pages in quatre, à deux colonnes. Plus tard, les différents numéros furent reliés, comme vous pouvez le voir sur les photos ci-dessus.

Vous trouverez, aux pages 55 à 63, à titre d'exemple, quelques photocopies, en réduction, d'un numéro cyclostylé et de deux numéros imprimés.

Le Havre, le 7 août 1916.

Monsieur le Ministre,

Comme suite à ma communication du 3 août 1916, veuillez trouver ci-après un 5me fascicule d'annotations de lectures du B.D.B.

B.D.B.-BULLETIN DE DOCUMENTATION PARTICULIÈRE- N° 5.

- ° 0 ° -

LA BELGIQUE ET L'OPINION

ALLEMANDE.

- Analyse du premier numéro de la Revue "Der Belfried."

- Le Bulletin N° I, du 26 juillet 1916, a donné la traduction du prospectus d'une nouvelle revue mensuelle allemande: "Der Belfried" ("Le beffroi"), consacrée entièrement à la Belgique. Le B.D.B. vient de recevoir le premier numéro (juillet 1916) de cette revue. En raison de l'importance de ce nouvel effort de la propagande allemande à propos de la Belgique, il paraît utile de donner une analyse détaillée de ce premier numéro.

Le prospectus assignait comme but à la revue de faire connaître systématiquement les "territoires belges" aux Allemands. Comme elle se donne, dans une mention de sa couverture, pour l'organe de la "Volkswirtschaftliche Gesellschaft in Belgien" ("Société d'Economie Politique en Belgique") on est amené à penser qu'elle répond aussi à la préoccupation pratique d'éclairer complètement sur tous les aspects du pays belge les hommes d'affaires allemands désireux de consacrer leur activité à des entreprises en Belgique. Une autre préoccupation, d'ordre politique, celle-ci, sera relevée plus loin.

La revue (format grand in 8° carré, 16 X 25) est éditée avec beaucoup de soin par le "Insel-Verlag" de Leipzig, maison connue par ses éditions multiples de livres artistiques et d'auteurs étrangers, parmi lesquels Charles de Coster, Emile Verhaeren, Henri Conscience et d'autres Belges. Son "rédacteur responsable" est le prof. Dr. Anton RIPPENBERG. Le texte, imprimé en caractères romains sur papier mat, est précédé d'une reproduction hors-texte d'un portrait de Charles Quint, tableau ancien de Jean Gossart, dit "Labuse" et suivi de 7 photographures représentant les beffrois de Tournai, de Bruges, d'Ypres, de Gand et de Thielt.

Le sommaire se décompose en Etudes, Glosses, Revue des périodiques et Bibliographie de la Belgique.

Les Etudes sont au nombre de cinq. Ce sont:

1) "L'Escaut, le "fleuve du destin" de la Belgique", par le prof. Dr. Karl HAMPE. C'est un aperçu historique, tendancieux par parties, du rôle que joue l'Escaut dans les destinées de la Belgique, du XVI^e siècle à la prise d'Anvers (1914), soit comme barrière, soit comme voie de communication.-L'auteur insiste un peu sur les questions relatives à l'Escaut hollandais: il rappelle l'affaire des fortifications de Flessingue, dans laquelle il croit voir une preuve de la prétendue entente anglo-belge, avant la guerre.

2) "Les plans d'avenir de M. Billiard" par le prof. Dr. Heinrich VAERTIG. C'est une tentative de réfutation de la théorie exposée par M. Billiard dans son livre: "La Belgique industrielle et commerciale de demain" selon laquelle la Belgique pourra et devra rompre économiquement avec l'Allemagne après la guerre, et se rapprocher des puissances de l'Entente.-L'auteur note que M. Billiard préconise une véritable union économique franco-belge et une rupture nette avec l'Allemagne. Il examine les conséquences d'une telle rupture et conclut qu'elle serait pour la Belgique une catastrophe, car elle supprimerait 1/7 de ses importations et 1/4 de ses exportations. La France serait incapable de combler ce trou car elle ne peut pas fournir les deux articles principaux que l'Allemagne exportait en Belgique: le fer et le charbon. D'autre part, elle n'a pas une organisation économique assez active pour absorber tous les produits que la Belgique exportait en Allemagne, et dont le total représenterait 1/12 des importations totales de la France. A l'objection que la France, ayant rompu économiquement avec l'Allemagne, pourrait se fournir en Belgique des produits que naguère elle recevait des puissances centrales, l'auteur répond que jamais la France ne consentira à donner à la Belgique des facilités douanières suffisantes pour la réalisation de ce projet, car ces facilités conduiraient à sacrifier l'industrie française à l'industrie belge et les ports français à Anvers. L'auteur conclut donc qu'une rupture économique de la Belgique avec l'Allemagne est impossible, et que la Belgique ne pourra pas suivre la politique préconisée par M. Billiard.

N.B.- L'auteur ne considère pas l'influence qu'aurait l'Angleterre dans un bloc économique entendiste, notamment en raison de ses grandes réserves de houille, de qualité analogue aux charbons allemands.-

3) "Les Flamands et la guerre mondiale: Ire partie: Avant la guerre" par le Dr. Pius DIER, membre de la Diète bavaoise. Cette étude expose d'une manière générale la question des langues telle qu'elle se posait en Belgique avant la guerre. L'exposé est naturellement tendancieux: le gouvernement belge y est représenté comme oppresseur des Flamands; les Flamands sont les victimes des intrigues françaises, auxquelles l'auteur oppose une prétendue abstention loyale de l'Empire allemand dans toutes les querelles de langues en Belgique. Il croit pouvoir considérer comme une faillite le mouvement destiné à créer une conscience belge (une "âme belge")- mouvement appuyé sur les travaux du Prof. Pirenne.

4) "Livre flamande: Ire partie: Prudens van Duijse", par Rudolf Alexander SCHROEDER. Cet article comprend diverses considérations sur la langue flamande (que l'auteur met une certaine insistance à appeler: "bas-allemande") en général, puis sur la littérature hollando-flamande. Schroeder étudie ensuite le poète Prudens van Duijse, recherche quelle place il faut lui donner dans la littérature flamande et analyse quelques-unes de ses oeuvres.

5) "Le beffroi" par le Dr. August GRISEBACH (avec 7 -
photographies de beffrois belges). Brève communication, occa- - 57 -
sionnée par le titre de la revue, expliquant le sens des beff-
frois, symboles des libertés communes de l'ancienne Flandre,
et l'histoire de quelques-uns des principaux beffrois flamands.

La seconde partie du fascicule, groupe sous le titre
général "Gloses" cinq articles plus courts que les précédents,
et dont voici la teneur:

1) "Les idées d'un Cardinal" par GRANVELLA. C'est une
critique de l'attitude du Cardinal Mercier, que l'auteur com-
pare à celle de Jean Henri Franckenberg, archevêque de Malines
au temps de la Révolution, et déporté en 1797 par les autori-
tés françaises du Directoire. Il reproche au Cardinal Mercier
son activité d'"agitateur politique"; il l'accuse d'être sensi-
ble à la répercussion universelle qu'ont les moindres de ses
actes, que les circonstances haussent au rang de gestes histo-
riques; enfin, il considère qu'une saine interprétation de son
devoir patriotique commanderait au Cardinal de collaborer
avec l'administration allemande pour ramener le calme et la
paix parmi la population.

2) "Ecoles belges sous l'administration allemande" par
ANACHARSIS. D'après Anacharsis, l'"oppression" des Flamands
en Belgique date de l'occupation de la Belgique par Napoléon,
et elle a persisté jusqu'à nos jours. Les revendications flaman-
des de ces dernières années ont porté en grande partie sur une
réforme scolaire: l'auteur dit comment la question a été réso-
lue par l'administration allemande. La Belgique a été divisée
en quatre régions, allemande, flamande, wallonne et frontière
wallonne-flamande. Bruxelles est notamment compris dans cette
quatrième région, et l'enseignement y est donné dans une des
trois langues, selon un critérium que l'auteur n'expose pas.
Dans les trois premières, l'enseignement est donné dans la
langue de la région.

De plus, l'Université de Gand a été flamandisée: la
nouvelle université préparera des fonctionnaires qui sauront
protéger les intérêts flamands; mais cette influence ne se
fera sentir que dans quelques années: Aussi l'auteur conclut-il
que: " en attendant, il faudra nommer autant que possible, aux
places importantes, des Flamands qui, s'ils ne possèdent pas
toute l'instruction désirable, auront tout au moins le bon
vouloir de réaliser les vues du gouverneur général." (sic)

Comme conséquence de la flamandisation de l'Université
de Gand, l'auteur entrevoit la "création" ("Schaffen") d'une
langue flamande unique, se substituant aux dialectes flamands
divers de la Belgique actuelle. Il ne dit pas si cette langue
sera le néerlandais officiel actuel, - mais déclare que cette
future unité de langue aidera beaucoup au relèvement intellec-
tuel et moral du peuple flamand.

3) "Huysmans le Flamand", par SEBASTIAN. - Vive critique
de l'attitude de Camille Huysmans, qui refuse de collaborer
avec les Allemands pour atteindre le but auquel il tend depuis
des années. De longs extraits d'un article d'Huysmans exposant
dans l'Humanité (30 mai 1916) l'histoire du mouvement flamingant,
y sont reproduits. L'auteur voit une contradiction dans ce
qu'Huysmans reconnaît d'une part que la création de la Belgi-
que est la suite d'une "raison européenne" et qu'il veut d'autre
part que la question flamande soit une question de politique
belge intérieure.

4) "L'épithète superflue", par SEBASTIAN. Ce sont quelques commentaires sur un discours prononcé par E. Vandervelde à Rouen, le 27 mai 1916 (reproduit dans "L'Humanité" du 1er juin). E. Vandervelde insiste dans son discours pour qu'après la guerre on détruise tous les militarismes futurs et non pas seulement le militarisme allemand actuel. C'est le mot "allemand" que E. Vandervelde aurait appelé "une épithète ethnique de trop", et Sebastian en conclut à une évolution dans les opinions de E. Vandervelde: il aurait perdu la conviction que les Allemands sont seuls responsables de la guerre actuelle.

L'auteur note avec soin le passage où E. Vandervelde se déclare opposé à une guerre économique, ainsi qu'à l'imposition à l'Allemagne d'indemnités épuisantes au lieu d'indemnités réparatrices. De même, celui où l'orateur fait la réflexion que "dans des conditions politiques différentes" certains pays pourraient vouloir recommencer l'aventure tentée cette fois par les Allemands, et qu'il faut prendre des mesures écartant définitivement cette éventualité.

5) "La question flamande comme question Sociale" par P.O. Cette étude est appuyée sur une oeuvre signée CLAUDIUS SEVERUS, "Vlaanderens Weezang" (parue à Anvers en 1916) qui expose la misère et l'ignorance du peuple flamand, voué à l'alcoolisme par son manque de culture. Son "martyre" date de 1830, qui marque le début de sa décadence. (rappel de sa splendeur ancienne). L'auteur considère que la cause de cet état de choses est l'attitude francophile du gouvernement belge, qui alourdit d'un "système bilinguistique impossible" le programme des écoles flamandes. Les enfants flamands ne connaissent aucune langue, et la culture leur fait ensuite défaut.

P.O. considère le livre de Severus comme un appel du peuple flamand pour la délivrance; et il voudrait que cette oeuvre fût largement répandue, car elle dépeint "un côté de la vie belge, qui, jusqu'à présent, a presque toujours été négligé dans l'étude des événements de Belgique."

Une troisième partie du fascicule se compose d'une "Chronique des périodiques" analysant le "Goedendag" d'Anvers (22me année 1915-16, N° I-6), "De Vlaamsche Gedachte" (La Haye, N° I-2) et "Dietsche Stemmen" (Utrecht, N° I-5). De ces trois publications flamandes, la première accepte la collaboration des autorités allemandes à la réalisation du programme flamingant; tandis que les deux autres la refusent et voudraient plutôt rapprocher le pays flamand de la Hollande.

Enfin, la livraison se termine par une notice bibliographique sur les derniers ouvrages parus concernant la Belgique: "Belgiens Vergangenheit und Zukunft" par J. LANGHAMER. "Belgien und die französischen Nachbargebiete" par O. QUELLER. "Belgien" par Paul OSSWALD.

Ce qui frappe le plus dans le texte de ce premier numéro du "Belfried", c'est la grande abondance de matières concernant le pays flamand et le mouvement flamingant: On peut dire qu'à part les deux premiers articles, tout le fascicule est consacré à l'étude de questions purement flamandes. Le Dr. SCHEERING, signalant la parution de la revue dans la "Kölnische Volkszeitung" (16 juillet 1916, n° 600) en fait la remarque, et il demande même que la

grande importance qu'a et que doit avoir pour les Allemands la partie flamande de la Belgique, ne les suggestionne pas au point de leur faire négliger les autres aspects et les autres parties de ce pays.

Pour nous, cette tendance montre qu'à côté du rôle d'informateur qu'elle veut jouer, la revue pourrait bien vouloir aussi s'efforcer de devenir un trait d'union entre les Allemands et les populations flamandes.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mes sentiments très distingués et dévoués,

Le Directeur du B.D.B.

Fernand PASSELECQ.

Le Havre, le 26 janvier 1917.

Monsieur le Ministre.

Comme suite à ma communication du 23 janvier 1917, veuillez trouver ci-après un 36^e fascicule d'annotations de lectures du B. D. B. :

B. D. B. — Bulletin de Documentation Particulière. — N° 36.

I. — BELGIQUE OCCUPEE.

Dinant. — *Der Tag*, N° 19 (11 janvier 1917). — Description de Dinant, par Liesbet DILL. — Parmi les ruines, les habitants ont édifié des abris de fortune ; tout, jusqu'à l'intérieur de la citadelle, porte des traces de la bataille ; seule, l'église n'aurait pas beaucoup souffert. L'auteur s'est fait raconter, en se disant Américaine, l'histoire de la bataille par le concierge de la citadelle. Celui-ci aurait décrit les combats, les bombardements, les corps à corps dans les rues et « l'exécution des francs-tireurs » (!). En le quittant, l'auteur déclara qu'elle était Allemande. L'homme lui aurait aussitôt donné des marques de déférence exagérées, et lui aurait montré ses papiers, lui certifiant qu'il était en très bons termes avec les Allemands....



II. — LA BELGIQUE ET L'OPINION ALLEMANDE.

Neutralité belge. — *Deutsche Tageszeitung*, N° 20 (12 janvier 1917). — A propos de la réponse de l'Entente aux propositions de M. WILSON, REVENTLOW répète une fois de plus que rien ne forçait la Belgique à faire la guerre aux Allemands, dont elle pouvait tolérer le passage sur son territoire sans faillir aux devoirs de la neutralité. La présence de M. BEYENS aux côtés de M. BRIAND lorsque fut remise la Note est qualifiée par REVENTLOW de *théâtre*. Dans l'esprit des Gouvernants de l'Entente, cette mise en scène serait destinée à impressionner l'opinion américaine ; de même, l'expression de la reconnaissance des Belges à l'égard des Etats-Unis.

Tout cela montrerait surtout que la question décisive dans cette guerre est bien la question de la Belgique. C'est ce que REVENTLOW a toujours soutenu. Or, sur ce point, les Etats-Unis ont adopté une attitude aussi irrécusable que celle de l'Angleterre... REVENTLOW reproche avec ironie à M. GERARD de n'avoir pas abordé la question au cours de son retenant discours !

L'Allemagne et la Belgique. — Sous le titre général « CE QUE NOTRE ÉPÉE CONQUIT », le journal *Der Tag* a annoncé dans son N° 7-3 (5 janvier 1917) la publication d'une série d'études exposant l'inventaire des territoires conquis par l'Allemagne. Cet inventaire devra montrer que la Nation qui a pu conquérir ces richesses doit être incontestablement plus puissante que les Etats qui se les laisseront arracher, et que ce n'est donc pas par faiblesse que cette Nation offre aujourd'hui la paix à ses ennemis !

Quatre articles de cette série ont déjà paru. Ils sont écrits par le professeur Hermann SCHUMACHER et sont consacrés à *L'importance économique de la Belgique*. Voici l'analyse de ces quatre études :

1. — LA BELGIQUE COMME ETAT-FRONTIÈRE. — (*Der Tag*, N° 7-3, 5 janvier 1917). — M. SCHUMACHER représente la Belgique, selon la tradition allemande, comme un Etat *artificiel*, créé, à la limite qui sépare les races germaniques des races romanes, au bénéfice des Anglais. Cet Etat manquerait d'unité, composé comme il l'est de populations appartenant à des groupes ethniques différents : le Gouvernement belge se serait efforcé, depuis 1830, de donner à ces populations une unité artificielle, en poursuivant l'extermination de la

langue flamande et en imposant aux Flamands une culture française. La mise en œuvre de ce procédé aurait porté aux Flamands le plus grand préjudice, moral et économique. — D'autre part, les frontières du pays seraient, elles aussi, tout artificielles, et sépareraient arbitrairement en tronçons différents des groupes de population homogènes.

L'auteur en conclut que « à tout autre point de vue qu'à celui du droit international, la Belgique manque de délimitation précise et d'unité. »

2. — LA BELGIQUE COMME LE PAYS DONT LA POPULATION EST LA PLUS DENSE DE L'EUROPE. (*Der Tag*, N° 11-5, 7 janvier 1917). — La population de la Belgique est plus dense que celle de l'Allemagne, mais celle-ci s'accroît plus vite que celle-là. Selon les chiffres de M. SCHUMACHER, l'accroissement de la population wallonne serait égal à celui de la France, tandis que celui de la population flamande serait égal à celui de l'Allemagne. Cela s'explique, dit-il ; « Avec la langue et la culture françaises, les vices français se sont aussi développés dans les territoires wallons ». Quant à l'accroissement de la population flamande, il serait beaucoup plus grand sans la forte mortalité infantile qui sévit dans les Flandres et qui est due, selon M. SCHUMACHER, au fait que la vie économique flamande est systématiquement écrasée.

L'auteur fait ensuite un tableau du développement de l'agriculture en Belgique, auquel les paysans flamands ont pris la plus grande part, et qui est fondé sur le système de la petite propriété foncière. Malgré ce système, les paysans flamands vivraient, d'après l'auteur, dans une profonde misère ; il en voit la cause dans le « bilinguisme » des Flandres, grâce auquel les populations flamandes seraient composées, en grande partie, d'illettrés, — et aussi dans la politique douanière du Gouvernement belge, qui protégerait l'industrie wallonne au détriment des paysans flamands.

Enfin, M. SCHUMACHER termine son article par la comparaison des chiffres d'exportation et d'importation de la Belgique. Il en conclut à la nécessité, pour la Belgique, d'importer la plupart des produits alimentaires, et il explique par là le fait qu'ANVERS est le port le plus important du continent au point de vue du commerce des grains. Il ajoute que « tant que Jurera ce besoin d'importation, la position d'Anvers sera, à cet égard, inébranlable. »

3. — LA BELGIQUE COMME ETAT INDUSTRIEL. (*Der Tag*, N° 18-8, 11 janvier 1917). — De tous les pays, la Belgique est celui qui occupe aux travaux de l'industrie la plus grande proportion de sa population. M. SCHUMACHER recherche les origines de cette industrie florissante, qui livre surtout des produits manufacturés, et qui est en très grande partie une industrie d'exportation.

4. — LA DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE DE LA BELGIQUE. (*Der Tag*, N° 24-11, 14 janvier 1917). — L'industrie belge est sous la dépendance de ses fournisseurs étrangers de matières premières, notamment de charbon, le fer, de zinc, etc. — A part l'industrie verrière et l'industrie du ciment, l'industrie belge est presque entièrement une « industrie transformatrice », c'est-à-dire transformant pour le compte de clients étrangers des matières premières étrangères.

Mouvement flamand. — *Deutsche Tageszeitung*, N° 17 (10 janvier 1917). — Article signé VLAMING prétendument le pseudonyme d'un Flamand) sur le mouvement flamand, exposant d'une manière tendancieuse l'origine et le but du mouvement, qui serait une réaction contre une francisation des Flandres, voulue par la France et par le Gouvernement belge. Le mouvement *activiste* flamingant prendrait un développement croissant de jour en jour. La cause en serait le *désir de paix* des flamingants, qui voudraient épargner au pays les horreurs d'une guerre civile ! Selon le système des *passivistes*, en effet, le seul moyen de conquérir « leurs droits » consisterait, pour les Flamands, à faire après la guerre une *révolution*, qui ne manquerait pas d'être sanglante !...

L'auteur termine son article par une apologie ardente, quasi-mystique, de l'activisme flamingant, dont il attend les résultats les plus féconds, — et par un salut à l'université flamingante de Gand qui doit assurer au peuple flamand son développement intégral.

Le même numéro du même journal contient un article de Huibrecht VAN AEL, attaquant violemment le Gouvernement belge à propos de l'Arrêté Royal du 11 novembre 1916, rayant MM. VERNIEUWE, HAFRENS et KIMPE, de l'Ordre de Léopold et de l'Ordre de la Couronne. M. VAN AEL critique vivement les explications données à ce sujet par l'*Echo belge*, qu'il n'hésite pas à ranger parmi « *unsere Feinde* » (Nos ennemis !). Il conclut de cette nouvelle action du Gouvernement belge que les « Flamands n'ont rien à attendre de ce gouvernement » et que celui-ci « ne protégera jamais les droits des Flamands ». Tous les flamingants, dit-il, reconnaissent maintenant que les Flamands n'ont rien à attendre d'une reconstitution de la Belgique, pas plus, au reste, que les Allemands qui désirent se servir de l'élément flamand renforcé comme d'un obstacle contre l'expansion française. Il demande si les cercles allemands que cela intéresse s'en rendent compte, et il proclame qu'une paix établie selon les désirs de SCHEIDEMANN ne conduirait pas à la libération de la Flandre. « *Nous le savons* », dit-il « *et nous nous en effrayons !* »

[B. D. B. — Voir le résumé d'un article précédent du même auteur dans notre Bulletin N° 16, page 73].

Annexion de la Belgique. — *Deutsche Tageszeitung*, N° 19 (11 janvier 1917). — Article relevant une étude du professeur Hans DELBRUCK dans la *Deutsche Korrespondenz*, sur le moyen, pour les Allemands, « de garder militairement la Belgique en mains, sans amener ce pays ». M. DELBRUCK affirme que ce moyen n'existe pas ; il reconnaît, d'autre part, que l'annexion de la Belgique est impossible. La *Deutsche Tageszeitung* critique vivement cette opinion ; elle prend à partie M. DELBRUCK, qu'elle prie de laisser à l'Etat-Major le soin de chercher la solution des problèmes d'ordre militaire ; elle lui rappelle aussi, sans aménité, qu'il ne suffit pas que M. DELBRUCK n'ait pas trouvé la solution d'un problème pour qu'on en puisse conclure que cette solution n'existe pas....

[B. D. B. — L'article de M. DELBRUCK cité ci-dessus a été résumé dans le *Feuilleton de la Presse étrangère* du Ministère des Affaires Etrangères (17 janvier 1917, 2^e feuille).]

La Belgique et l'Angleterre. — *Deutsche Tageszeitung*, N° 19 (11 janvier 1917). — Article anonyme, opposant l'attitude actuelle de l'Angleterre à l'égard de la Belgique à son attitude d'il y a « une douzaine d'années », au temps où le Gouvernement anglais reprochait aux Belges les « atrocités » congolaises. Les Anglais ne parlent maintenant que des « nobles » Belges et de leur « culture » supérieure, dont jadis, ils proclamaient qu'elle « souillait la civilisation européenne ». Ils affirment qu'ils sont prêts à tous les sacrifices pour sauver la « noble Belgique ». — « mais cela ne les empêche pas de la ruiner au point de vue économique en coupant les importations des matières premières, — ni d'affamer la population en retenant les céréales alimentaires, — ni enfin de forcer les Belges qui leur ont demandé l'hospitalité à travailler dans les usines de munitions, dans des conditions qui les mettent au rang des *coolies*. »

III. — LA BELGIQUE ET L'OPINION ÉTRANGÈRE.

Suisse. — L'OPINION PUBLIQUE EN BELGIQUE OCCUPÉE. *Berner Tagblatt*, N° 15 (*Abendblatt*, 10 janvier 1917). — Correspondance du « collaborateur bruxellois » du journal, mettant en opposition l'état d'esprit de la presse « belge » paraissant en Belgique occupée et celui de la presse des Belges réfugiés à l'étranger. La presse de Belgique occupée exprimerait la véritable opinion publique belge ; elle représenterait l'opinion de 7.000.000 de Belges, et elle serait soumise à une censure moins rigoureuse que celle des pays de l'Entente. Des magistrats belges auraient exprimé à deux reprises dans leurs jugements, que la presse joue en Belgique occupée un rôle bienfaisant et nécessaire, et qu'elle est l'organe de l'opinion publique.

La presse des réfugiés, au contraire, n'exprimerait que l'opinion des « quelques milliers » de Belges exilés en France, en Angleterre, en Hollande et en Suisse. Elle se consacrerait à une représentation systématiquement faussée des événements. Elle ferait une propagande insensée en faveur des idées impérialistes et de la guerre économique, — que les industriels et les commerçants belges restés au pays réprouveraient tous, car ils seraient conscients du danger de ruine qui en résulterait pour le pays en général et pour Anvers en particulier.

L'auteur termine en affirmant que toute la presse belge de l'étranger est entièrement asservie au ministre de M. de BROQUEVILLE, qui aurait le pouvoir de supprimer tous les journaux exprimant des idées qui lui déplaisent. Cette presse exprimerait donc, non pas l'opinion de la majorité des Belges exilés, mais celle de moins de deux cents personnes, — hommes politiques et journalistes.

[Le B. D. B. a relevé et réfuté cet article dans sa Note N° 188, du 16 janvier 1917.]

Italie. — LA VISITE DE M. GASPARI. — *Il Secolo*, 12 janvier 1917. — Article précisant le but du voyage en Italie de M. GASPARI, secrétaire de la Fédération des ouvriers métallurgistes belges : M. GASPARI veut faire appel à la solidarité des travailleurs italiens, interventionnistes ou non, en faveur des ouvriers belges déportés en Allemagne.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mes sentiments très distingués et dévoués.

Le Directeur du B. D. B. :

Fernand PASSELECQ.

Monsieur le Ministre,

Le Havre, le 8 novembre 1916.

Comme suite à ma communication du 5 novembre 1916, veuillez trouver ci-après un 23^e fascicule d'annotations de lectures du B. D. B. :

B. D. B. — Bulletin de Documentation Particulière. — N° 23.

I. — BELGIQUE OCCUPEE.

Le travail forcé. — Sur la décision du gouverneur général en Belgique occupée, de forcer à travailler la population des territoires envahis, toute la presse allemande a publié le 27 octobre des articles semblables, et visiblement inspirés (voir p. e. *Der Tag* n° 552, et la *Vossische Zeitung* n° 552). Ces articles s'ouvrent tous par un paragraphe identique relevant une information du poste de T. S. F. de Lyon, selon laquelle le gouverneur VON BISSING aurait décrété le travail obligatoire en Belgique, — avec de lourdes sanctions pénales.

Ce paragraphe est suivi de commentaires dont la forme varie, mais qui présentent tous la même série d'arguments : la nouvelle, telle qu'elle est présentée par la presse française, serait inexacte ; — il ne s'agirait en aucun cas de faire travailler les Belges pour l'administration allemande : — mais l'étendue du chômage en Belgique ferait au gouverneur général un devoir d'aider la population belge en la faisant travailler, — en la « réhabituant au travail » selon le texte de la *Vossische Zeitung*.

Tous les journaux invoquent ensuite l'article 43 de la Convention de La Haye, qui autorise le gouverneur VON BISSING à prendre toutes mesures qui peuvent établir ou maintenir l'ordre public et la vie publique.

Si des chômeurs endurcis refusent de travailler, il faudra les y obliger, disent les journaux allemands, pour le bien de la communauté belge. Outre que la Convention de La Haye consacre ce point de vue, tout autre pays que l'Allemagne prendrait les mêmes mesures dans une situation analogue.

Sur le même sujet, le *Düsseldorfer General Anzeiger* n° 557. — 31 octobre 1916) publie un télégramme de Berlin annonçant qu'« on projette d'attirer au travail » les chômeurs des territoires occupés par les Allemands. On commencerait par accorder de hauts salaires et d'autres avantages aux ouvriers qui s'offriraient volontairement à travailler. Si ce système ne donnait pas de bons résultats, on recourrait à la contrainte, et dans ce cas, les salaires seraient inférieurs aux salaires établis primitivement. Il est entendu que les ouvriers ne seraient pas employés à fabriquer du matériel de guerre.

Il semble que les mesures annoncées ci-dessus aient reçu un commencement d'exécution. En effet, un « élément » WOLFF de Bruxelles, du 1^{er} novembre, reproduit par la *Neue Zürcher Zeitung* (n° 1744. — 1^{er} novembre 1916) annonce que « ces jours derniers, le déplacement par contrainte des chômeurs du territoire du gouvernement général vers l'Allemagne a commencé ; ce déplacement s'est fait, notamment, dans l'arrondissement de Mons, sans incidents. »

II. — LA BELGIQUE ET L'OPINION ALLEMANDE.

Angleterre et Belgique. — *Der Konfektionær* (Berlin) 5 octobre 1916. — Article du « collaborateur bruxellois » du journal, représentant l'opinion publique belge comme se tournant progressivement contre l'Angleterre, dont le blocus empêche l'industrie belge de se ravitailler en matières premières, et qui sacrifie la Belgique à ses propres intérêts. La vie est quasi-normale à Bruxelles, et le luxe qu'on continue à y déployer prouve que les Allemands n'ont pas « appauvri » le pays. Si l'Angleterre laissait passer les matières premières, la Belgique retrouverait toute son ancienne prospérité économique.

Allemands et Flamands. — *Der Tag*, n° 252 (26 octobre 1916). — « Ein Bruderland » (Un « pays frère »), article de M. Arthur BONUS. — Étude des liens qui unissent, — ou devraient unir, — les Flamands aux Allemands. La révolution de 1830 fut une œuvre française : toute l'histoire de la Belgique indépendante est le récit de l'assujettissement des Flamands. Par la guerre, la France crut d'abord que l'œuvre de francisation atteignait définitivement son but ; mais la conquête de la Belgique par les Allemands changea la face des choses et rendit aux Flamands leurs droits si longtemps méconnus.

L'auteur déplore que les Allemands soient trop ignorants des choses de Flandre, et il salue en la revue « Belfried » une œuvre indispensable pour remédier à cette situation. Lui-même prouve, en traitant M. Camille HUYSMANS de francophile anti-flamand, que cette ignorance qu'il réproche est, en effet, flagrante.

Annexion de la Belgique. — *Münchner Neueste Nachrichten*, n° 551 (28 octobre 1916). Compte-rendu d'une conférence faite par le professeur Max WEBER, de l'Université de Heidelberg, au « Fortschrittlicher Volksverein München » (Union populaire progressiste de Munich), sur la situation actuelle de l'Allemagne. Pour ce qui concerne la Belgique, l'orateur déclare que si le pays pouvait se lier à la Hollande par un traité de défense militaire, les intérêts de l'Allemagne seraient suffisamment sauvegardés. Mais comme ce projet ne se réalisera probablement pas, l'Allemagne devra prendre en Belgique des garanties qui empêchent ce pays « de jouer le rôle de la Grèce » dans le cas d'une agression française ou anglaise.

La guerre économique. — *Plutus* (Berlin), 11 octobre 1916. Relève un article du *Progrès* de Lyon (25 septembre 1916) exposant les difficultés de la situation de la Belgique dans la guerre économique. L'Allemagne était pour l'industrie belge un débouché extrêmement important ; d'autre part, le commerce allemand était le plus grand facteur de la prospérité d'Anvers. La Belgique ne peut donc prendre part à la politique de guerre économique de l'Entente que si la France renonce à protéger systématiquement ses propres ports au détriment d'Anvers, et si le commerce français vient prendre à Anvers la place qu'y occupait le commerce allemand.

.

III. — LA BELGIQUE ET L'OPINION ÉTRANGÈRE.

Suède. — *Stockholms Dagblad*, 19 octobre 1916. — Description des habitations en bois, construites à Amersfoort (Hollande) pour les réfugiés belges, à l'aide de fonds recueillis en Suède.

Danemark. — *Politiken*, 19 octobre 1916. — M. Kai FRIS MOELLER étudie l'ouvrage de M. Johannes JOERGENSEN : « Dans l'extrême Belgique. » (Copenhague. — V. PIO, 151 pages.)

Social Demokraten, 15, 16 et 17 octobre 1916. — Trois articles de M. C. F. MADSEN, président des « Syndicats-unis » du Danemark, relatant un voyage d'études en Allemagne et en Belgique. L'auteur a passé sept jours en Belgique occupée, et il en rapporte des impressions générales sur l'organisation de l'administration allemande, sur l'état de l'industrie, sur la vie populaire dans les villes, etc.

Centralisation de l'industrie allemande. — *Vossische Zeitung*, n° 538 (20 octobre 1916). — Des négociations ont été entamées entre le *Rheinisch Westfaelische Zementverband* (Union rhénane westphalienne de l'industrie du ciment) et six d'entre les huit firmes qui étaient restées étrangères à l'Union. Jusqu'à présent, les négociateurs ne sont pas encore d'accord sur l'importance de la production éventuelle des nouveaux participants.

La Russie et la guerre économique. — Le n° 78 (13 septembre 1916) des *Mitteilungen für das Ausland* (Communications pour l'Étranger) de l'Institut Colonial de Hambourg relève une étude publiée par le *Promy-schlestmostj i Torgowlja*, — qu'il appelle : « l'organe dirigeant des cercles commerciaux et industriels » en Russie, — sur les suites probables d'une guerre économique.

L'auteur de cette étude met en doute la possibilité de nuire économiquement à l'Allemagne, dont les exportations ne seraient réduites, par l'application stricte des résolutions de la Conférence de Paris, que de 50 0/0. Considérant l'activité des Allemands et la perfection de leur outillage économique, l'on doit s'attendre à ce qu'ils atteignent rapidement, par une expansion nouvelle vers les pays neutres, leur chiffre d'exportations antérieur à la guerre.

L'Allemagne a l'avantage d'être proche de la plupart des pays actuellement neutres : cet avantage est d'autant plus considérable que le taux des frets est élevé et le restera probablement.

En Russie, les Allemands, à défaut de pouvoir y exporter leurs produits, viendraient s'y installer et toute une industrie à capitaux allemands s'y développerait bientôt.

L'auteur de l'étude conclut en disant que la plus grande prudence s'impose et que la Russie ne doit pas s'engager à la légère dans une guerre douanière dont elle ne retirerait aucun profit.

Réduction de la consommation en Italie. — Il faut rattacher à la campagne menée en Italie pour y réduire la consommation (voir notre Bulletin n° 21, page 101) le nouveau décret (20 octobre 1916), établi sur la proposition du ministre de l'Intérieur, et qui fixe les heures d'ouverture et de fermeture des « publici esercizi », c'est-à-dire des *maisons de commerce accessibles au public*. Ces établissements, qui comprennent les boutiques et magasins, les cafés, les bars et les restaurants, mais non les hôtels ni les pensions de famille, ne pourront être ouverts avant l'aube, ni le rester le soir après dix heures et demie. (Texte du décret dans *Giornale d'Italia* du 21 octobre 1916).

L'impôt sur les profits de guerre en Italie. — *Corriere della Sera*, 22 octobre 1916. — La « Gazette officielle » italienne publie, le 21 octobre 1916, le texte d'un nouveau décret, modifiant celui du 31 août 1916, et établissant de nouvelles bases pour l'impôt sur les profits de guerre. Le taux de ces impôts a été sensiblement relevé : pour les commerçants et les industriels, notamment, ce taux a été fixé à :

12 %	sur la partie du bénéfice qui dépasse	8 %	du capital
18 %	»	10 %	»
24 %	»	15 %	»
35 %	»	20 %	»

Unification internationale du droit civil et commercial. — *Corriere della Sera*, 27 octobre 1916. — M. SCIALOJA, ministre italien sans portefeuille, a fait devant la Chambre de commerce de Gênes un discours en faveur de l'unification internationale de la législation. Il préconise notamment l'élaboration de lois identiques, en France et en Italie, pour ce qui concerne le droit commercial et la partie du droit civil qui s'applique aux obligations.

A propos de la législation sur les Sociétés commerciales, l'orateur met en garde ses auditeurs contre des principes nouveaux qui tendraient à exclure d'Italie les capitaux étrangers : s'il est bon que des mesures soient prises pour empêcher que ces capitaux rendent, par leur importance, l'industrie italienne vassale de l'étranger, il ne faut pas pourtant que l'Italie soit privée d'un appoint de capital dont elle ne peut pas encore se passer.

L'Espagne et la guerre. — *Das Neue Europa*, octobre 1916. — « L'Espagne prendra-t-elle part à la guerre mondiale ? » par M. FUNK-MISOUTCH (San Francisco). Malgré l'anglophobie des Espagnols (qui ne pardonnent pas Gibraltar) et la germanophilie de certains d'entre eux, — qui fit craindre un moment à la France une intervention armée de l'Espagne, — le gouvernement espagnol veut rester fidèle à une politique conforme aux traités marocains de 1904 et de 1907, qui lui dicte une attitude de neutralité bienveillante envers les puissances de l'Entente.

La Suisse et la guerre. — *La Semaine littéraire* (Genève) n° 1189 (14 octobre 1916). — Article de M. William MARTIN, montrant qu'une victoire allemande équivaldrait pour la Suisse à l'assujettissement de son industrie à celle de l'Allemagne. Par l'annexion de la Belgique, l'Allemagne acquerrait vis-à-vis de la Suisse le monopole du charbon, du fer et des transports (Anvers ne serait plus concurrent de Hambourg et de Brême, mais leur serait associé). Une victoire de l'Entente serait au contraire la délivrance économique de la Suisse, — par le retour à la France de l'Alsace-Lorraine, productrice de charbon et de fer.

Allemands de Belgique. — *Berliner Tageblatt* (Morgen-Ausg.) 13 octobre 1916. — Les Allemands établis en Belgique avant la guerre, et qui se sont réfugiés en Allemagne au début des hostilités, ont tenu une assemblée au cours de laquelle M. KRAETZER, avocat, a fait connaître que, des 1.500 réfugiés primitifs, la plus grande partie s'est installée en Allemagne : quelques familles se sont rétablies en Belgique. M. KRAETZER fit ensuite une conférence sur l'ouverture de l'Université flamande de Gand, fait duquel il conclut à la volonté de l'administration allemande en Belgique occupée de favoriser dans ce pays le développement de la vie intellectuelle et artistique.

Opinion chinoise sur la guerre. — *Stockholms Dagblad* (17 octobre 1916). — Analyse du livre de l'auteur chinois KU HUNG-MING : « *La religion du civisme et autres essais* ». L'auteur considère que ce sont les peuples qui sont responsables de la guerre, et non leurs dirigeants. Il fait une profession de foi selon laquelle l'honnêteté serait la seule vraie culture.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mes sentiments très distingués et dévoués.

Le Directeur du B. D. B. :

Fernand PASSELECQ

INSTITUT SUPERIEUR D'ETUDES SOCIALES DE L'ETAT
rue de l'Abbaye 26 - 1050 Bruxelles

SECTION : BIBLIOTHECAIRES - DOCUMENTALISTES

LE BUREAU DOCUMENTAIRE BELGE
AU HAVRE PENDANT LA GUERRE 1914-1918

Application pratique de la documentation du Bureau :
les déportations de travailleurs belges
pendant la durée de la guerre

Tome 1